

Présentation du dispositif de formation initiale des chefs d'atelier UE 1 2017-2018

1. Finalités de la formation et public-cible

Cette formation initiale vise à permettre aux chefs d'atelier ou chefs de travaux d'atelier en fonction ou aux membres du personnel souhaitant se préparer à cette fonction, dans l'enseignement libre catholique, d'acquérir les compétences de base du métier et de s'initier à une réflexion sur leur identité professionnelle.

Les compétences développées en lien avec les missions et les tâches de ces deux fonctions s'articulent autour de 2 axes :

- l'axe administratif et logistique ;
- l'axe pédagogique et éducatif, y compris la gestion des ressources humaines et les relations extérieures.

Cette formation initiale se déploie en deux **unités d'enseignement** (UE) organisés dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale. Le suivi d'une des deux années de formation, au titre de la « formation spécifique », permet l'accès en palier 1 à la fonction de chef d'atelier et la nomination définitive dans cette fonction, selon les dispositions du Décret « Statut des directeurs » de 2007.

Dans cette perspective, l'UE1 constitue une formation de base pour les chefs d'atelier « débutants » (ayant moins d'un an dans la fonction) ainsi que pour des membres du personnel qui souhaitent s'y préparer, pour autant qu'ils répondent ou répondront dans un délai d'un an aux conditions statutaires d'accès à la fonction. Cette UE1 vise ainsi à installer les compétences de base et à initier une réflexion sur l'identité professionnelle. Une priorité d'inscription sera accordée aux chefs d'atelier déjà en fonction en vue d'une nomination à titre définitif.

2. Compétences à développer

Le dispositif de formation vise à rendre l'apprenant capable ...

- au travers de situations professionnelles exemplatives diverses, en lien avec la fonction de chef d'atelier et/ou de chef de travaux d'atelier,
- sur base d'analyse de textes et de documents règlementaires

en « Gestion administrative et logistique d'un atelier » :

- ◆ de décrire les structures du système éducatif en Fédération Wallonie Bruxelles, et en particulier celles de l'enseignement qualifiant ;
- ◆ d'identifier, dans l'actualité éducative, les enjeux en matière d'enseignement

- qualifiant ;
- ◆ de repérer, dans la législation scolaire, les éléments en lien avec le qualifiant : normes, taille de classes, certification, orientation des élèves, stages, etc. ;
- ◆ d'identifier les principes de base de la gestion courante d'un atelier relatifs à :
 - la commande et la réception de marchandises et matériaux ;
 - la gestion comptable ;
 - les relations avec les fournisseurs ;
 - la collaboration avec l'économat ;
 - etc.
- ◆ de définir les règles en matière de marchés publics, d'expliquer le fonctionnement d'une centrale de marchés et la gestion des fonds d'équipement scolaire ;

en « Gestion pédagogique et éducative appliquée » :

- ◆ de définir les principes de pilotage pédagogique d'un atelier et/ou d'une équipe d'enseignants ;
- ◆ d'identifier les éléments constitutifs du processus d'évaluation et de certification dans le qualifiant ;
- ◆ de décrire le/les processus d'orientation ;

et plus particulièrement, dans le domaine de la gestion des ressources humaines :

- ◆ de relever les éléments de nature à mobiliser et animer une équipe ;
- ◆ d'identifier les éléments à prendre en compte pour développer son leadership ;
- ◆ d'identifier les relations possibles avec son environnement et les processus de communication internes et externes qui y sont liés ;

en « Identité professionnelle du chef d'atelier et du chef de travaux d'atelier »

- ◆ d'identifier :
 - les tâches spécifiques relatives à la profession du chef du chef d'atelier et de chef de travaux d'atelier, telles que notamment précisées dans la réglementation,
 - leurs missions respectives,
 - les attitudes et comportements attendus du chef d'atelier et/ou du chef de travaux d'atelier.

3. Modalités de certification

Pour atteindre le seuil de réussite, l'apprenant sera capable :

- *sur base de documents de différents types,*
- *dans le respect des règles et usages de la langue française,*
- *au travers d'une épreuve écrite*
- ◆ d'analyser un ou plusieurs cas concrets administratifs et logistiques couramment rencontrés dans la fonction de chef d'atelier ou de chef de travaux d'atelier, de proposer et d'argumenter les mesures à prendre ;
- ◆ d'analyser une situation-problème en lien avec le pilotage pédagogique d'un atelier, de

- ♦ proposer et de justifier un plan d'actions qui s'inscrit dans le projet d'établissement ;
- ♦ de situer son action en tant que chef d'atelier ou chef de travaux d'atelier au sein de son ou d'un établissement.

Dans l'UE 1, la certification prendra la forme d'un travail écrit sur les aspects de gestion matérielle et d'un examen écrit individuel sur la gestion pédagogique et administrative.

4. Utilisation d'un espace numérique de travail

Les documents utilisés lors de la formation seront disponibles en ligne via my cpfb. Chaque participant y accèdera moyennant un identifiant et un mot de passe délivrés par le CPF B.

Il n'y a donc pas de « syllabus » à proprement parler, même si certains supports de formation seront imprimés et remis aux participants par les formateurs.

5. Structuration du dispositif de formation

J	Dates	Contenus	h	Formateurs
J0	14/10/2017 9h30-12h30 (LLN)	Formation SeGEC « marchés publics » niveau 1 : premiers pas	3	Inscription via site du cecafoc
J1	4/10/17	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, compétences à développer, déroulement, modalités d'évaluation • Posture et rôle du chef d'atelier (outil CIRCEP) • Types de missions (les axes d'une lettre de mission) 	6	Pierre Henry + Christophe Corbesier + Etienne Gilbert
J2	11/10/17	Missions, structures et fonctionnement du système éducatif en FWB, en particulier l'enseignement qualifiant (SFMQ, IPIEC, CPU, OFFA, ...) : schémas de passation, CPU, stages, SFMQ, profils, dispositifs expérimentaux, planification de l'offre (IPIEC, bassins), aides à l'enseignement qualifiant (CTA, fonds d'équipement, ...).	6	José Soblet
J3	17-10-17	Principes de pilotage pédagogique, en particulier dans le processus de qualification (1) : <ul style="list-style-type: none"> • schémas de passation • mise en œuvre de la CPU • organisation des stages • documents d'intention pédagogique • formation continue (offres des divers opérateurs, rôle du chef d'atelier, PIF et plan de formation) + propositions de l'accompagnement pédagogique • rôle du chef d'atelier dans la coordination des stages 	6	Pierre Henry + Christophe Corbesier + Etienne Gilbert + Jean-Paul Delaite
J4	25/10/17	Principes de pilotage pédagogique, en particulier dans le processus de qualification (2)	6	Pierre Henry & Christophe Corbesier
J5	8/11/17	Eléments de législation scolaire en lien avec le qualifiant I :	6	Jean-Luc Brigode + Justine Mannarth + Pierre Wéry

		<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et structures du secondaire (y compris sortie du D1) • Présentation organisation de l'alternance (1h) et SP • Règles en matière d'orientation d'études et sanction des études (y compris CPU) • Perspective : comment trouver l'info ? 		
J6	15/11/17	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs fixés par la direction (clarification de la fonction) • Relations avec le conseiller en prévention • Etablissement des marchés • Relations humaines avec l'équipe • Relations avec la « clientèle » (travaux extérieurs) 	6	Roger Wins
J7	22/11/17 9h-12h	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion quotidienne de base : commande et réception des marchandises et matériaux ; relations avec les fournisseurs ; collaboration avec l'économat 	3	Roger Wins
J8	6/12/17	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de communication externe et interne (1) • Assertivité • Conduite de réunions 	6	Formateur cpfb
J9	10/1/18	<p>Certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail écrit sur la gestion matérielle (dossier d'un achat de matériel) • Examen écrit individuel (questionnaire) pour les volets « pédagogique » et « administratif », à « livre ouvert » (bases légales à disposition) 		Coordination : CPFB